

Comptes no. 1968.

Vu par le conseil le 27.10.68

par M. B. Raffon -

Le Conseil approuve le compte rendu du Receveur Municipal exercice 1968.

M. Ferry a point donné lecture du compte administratif dressé par le Maire pour la même année. Après cette lecture le Maire quitte la salle de délibérations.

Restant en séance, il reçoit les félicitations de l'Assemblée pour sa bonne gestion.